



MAISON
POUR
LA DANSE

ÉNERGIE
COLLECTIVE.

SYNERGIE
CRÉATIVE.

Appel de dossiers — Labos Maison pour la danse

La Maison pour la danse invite les artistes professionnel·le·s en danse à déposer un projet pour ses **deux labos libres des mois de mai et juin 2023**.

La Maison pour la danse de Québec est un centre de services dont la raison d'être est le soutien à la pratique artistique professionnelle de la danse ainsi qu'à son développement.

Mission

Servir et accompagner le développement des artistes et organismes du milieu de la danse professionnelle au sein d'un lieu ouvert et rassembleur.

Pour tous les labos, la Maison pour la danse offre :

- Un studio à usage exclusif;
- Une sortie de labo permettant de partager le fruit de la recherche au public (la formule sera à déterminer en fonction des mesures sanitaires en vigueur);
- Une compensation financière (à verser aux artistes).

Description des labos

Favoriser la recherche chorégraphique et le développement de la démarche artistique.

Dates :

29 mai au 2 juin 2023 — 1 semaine

5 au 9 juin 2023 — 1 semaine

Deux projets seront sélectionnés. Aucun soutien technique.

Compensation financière : 500 \$/artiste pour un maximum de 4 artistes par labo

Date limite de dépôt : mercredi 8 mars 2023 inclusivement

Personnes admissibles

Artistes professionnel·le·s en danse. Les artistes sélectionné·e·s devront être [adhérent·e·s de la Maison pour la danse](#).

Mode d'attribution

La sélection des candidatures est faite par la Maison pour la danse et son [comité artistique](#) avec un souci d'équilibre entre les artistes de la relève, intermédiaires et établi·e·s.

Les labos sont offerts à l'ensemble de la communauté de la danse dans un désir de mixité, de représentativité, d'inclusion et de diversité.

Axes prioritaires

- Les labos doivent être axés sur la recherche chorégraphique;
- Si l'artiste est de l'extérieur de la ville de Québec, une lettre de motivation expliquant son désir de travailler à Québec est requise. Si le projet est retenu, aucuns frais de séjour ne pourront être remboursés.

Critères d'évaluation

- Clarté du projet;
- Incidence possible du projet sur le cheminement artistique;
- Cohérence du projet dans la démarche de l'artiste;
- Réalisations passées.

Dossier à déposer

- Description du projet (2 pages maximum) – préciser la semaine pour laquelle le dossier est déposé;
- Biographie de l'artiste porteur·euse de projet (250 mots maximum);
- CV des participant·e·s au projet;
- Lien vidéo de projets précédents (si pertinent).

Pour toute question et pour le dépôt des dossiers, écrire à :
labos@maisonpurladanse.ca

Nous accusons réception du dépôt de chaque dossier. Si vous ne recevez pas de courriel suite à votre envoi, SVP nous en informer.